

Commission d'établissement de C.F. Ramuz

2 décembre 2013, de 19h30 à 21h30

Réfectoire d'Entre-Bois, ch. d'Entre-Bois 13 bis, à Lausanne

- Parents :** Mme Alessandra **Duc Marwood**, MM. Laurent **Krieger**, Christian **Hautle**, Philippe **Losego**
- Professionnels :** Mmes Anne-France **Gonin**, Dominique **Rod**, Sophie **Riesen**, MM. Christian **Delaquis**, William **Duque Castillon**, Olivier **Saugy** (directeur)
- Autorités politiques :**
- Organisations :** Mme Patricia **Veth**, M. Serge **Bregnard**
- Excusés/absents :** Mmes Karina **Castillo** (démissionnaire), Mirele **Knecht**, Michelina **Ianni-Fidanza**, Sarah **Frund** (démissionnaire), Patricia **Veth**, M. Philipe **Losego**

La séance est ouverte par Mme Duc Marwood à 19h35.

- 1. Approbation de l'ordre du jour :**
L'ordre du jour est accepté.
- 2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance, 23 septembre 2013 :**
Le procès-verbal est accepté.
- 3. Départ de la commission des parents dont l'enfant n'est plus scolarisé à C.F. Ramuz :**
Les parents dont les enfants ne font plus partie de l'effectif scolaire doivent démissionner de la commission et devront être remplacés ce qui pose un problème de recrutement. La place de vice présidente, occupée jusque là par Madame Saussaz, devra être repourvue. Les personnes intéressées prendront contact avec Mme Duc Marwood.
Monsieur Saugy souhaite que nous réfléchissions aux associations qui seraient susceptibles de venir renforcer notre commission.
Au niveau des politiques, Madame Frund n'étant plus membre du conseil communal elle ne fait, en conséquence, plus partie de la commission.
Madame Gonin va se renseigner auprès de Mme Gonzalez afin de remplacer les membres des politiques. Des places sont également disponibles pour les parents intéressés.
- 4. Proposition d'organisation d'une soirée avec les parents d'élèves : compte rendu des discussions du groupe de travail :**
Le groupe de travail a réfléchi à une soirée sur le thème d'internet, soirée qui serait une discussion menée par un animateur (action innocence) en collaboration avec des élèves volontaires, des enseignants et les membres de la commission avec comme fil rouge, des improvisations du groupe impro de C.F. Ramuz et une présentation des travaux des élèves en art créatif, art visuel et chant.
Après une longue discussion, la solution envisagée et d'intégrer plutôt les 7^{ème} à ce projet tout en y assimilant également les élèves plus âgés par le biais du conseil des élèves. Monsieur Bregnard se rendra le 10 décembre au COE afin de soumettre et d'expliquer ce projet pour que celui-ci soit relayé dans les classes par le biais des délégués de classe. Un premier retour de cette opération devra être rendu avant Noël.
Monsieur Saugy en parlera également à Madame Fretz, doyenne des 7P et 8P afin d'examiner les possibilités, ainsi qu'au chef de file informatique. Il souligne à Monsieur Duque qu'un travail en relation avec la chartre informatique existante à C.F. Ramuz serait peut-être une bonne piste de travail.
Monsieur Saugy demande que le projet soit mis sur papier et coordonné. La date prévue pour cette manifestation est **le 8 mai 2014.**



5. Nouvelles de la mise en application de la LEO à C.F. Ramuz :

Monsieur Saugy, sans être alarmiste, décèle chez les élèves et les enseignants une inquiétude et une fatigue inhabituelle. En 9G l'enseignant au bénéfice d'une maîtrise de classe ne voit formellement ses élèves que 3 périodes par semaine, ce qui rend notamment le travail administratif très compliqué. Par ailleurs, les changements de classe en lien avec les niveaux augmentent la difficulté de créer un sentiment d'appartenance à la classe et ce, pour des élèves qui ont souvent besoin de stabilité. De plus, la différence de niveau entre des ex-élèves de VSO en grandes difficultés et des ex-VSG travailleurs nécessite la mise en place d'une pédagogie différenciée pour laquelle les maîtres ne sont pas toujours formés. Ces éléments et d'autres font que l'ambiance en cette période de changement est quelque peu morose. Le Conseil de direction doit faire preuve d'attention et de soutien accrus auprès du corps enseignant qui se pose beaucoup de questions. Une journée pédagogique le 4 décembre, celle-ci devrait permettre d'entendre et de mieux comprendre les besoins ainsi que d'échafauder avec les enseignant-e-s des pistes d'amélioration.

6. Règlement d'établissement, avancement des travaux :

Madame Sophie Riesen nous présente le mandat qui a été donné au groupe de travail. Ce groupe de travail se compose de 9 membres et est chargé d'élaborer le règlement de l'établissement en se basant sur le guide aux parents ainsi que sur les règles de vie actuellement en vigueur dans notre établissement.

Ce projet devra être ratifié par la conférence des maîtres, puis par la commission d'établissement avant d'être soumis la DGEO pour validation définitive.

Le calendrier est le suivant :

18 février validation de la conférence des maîtres
3 mars validation de la commission d'établissement
Fin avril remise du projet à la DGEO.

Il faut savoir que toutes modifications ultérieures à la validation par la DGEO devront faire l'objet de la même procédure.

En 2014 un règlement CFR ainsi qu'un document pour l'agenda de l'élève seront également édités avec comme éléments imposés, le conseil des élèves, le périmètre scolaire et les confiscations.

Les consignes de rédaction pour l'élaboration sont le règlement, un préambule, les champs d'application, les activités regroupées par thème et numérotées ainsi que les dispositions finales.

Le mercredi 4 décembre, lors de la journée pédagogique, un travail en groupe sera organisé afin de débattre de cet objet.

Le périmètre scolaire est un point très important de ce règlement, ce qui explique que Madame Fretz souhaite rencontrer les intervenants, y compris un membre de la commission d'établissement le vendredi 6 décembre à 15h00 la Rouvraie (cafétéria) afin de discuter de cet objet.

7. Divers

Monsieur Hautle demande que les documents de la commission d'établissement lui parviennent par courriel et non pas par courrier.

Madame Gonin fera une demande, au nom de la commission, afin que cela puisse être fait.

Monsieur Bregnard informe que le 28 mars à 13h30 une conférence sera organisée par l'Appart sur le thème de la « *phobie scolaire et des difficultés d'apprentissage* » en présence du Dr. Marcel Ruffo.

L'association Telme organise également une conférence le 12 février 2014 à 19h00 sur le thème des « *conflits conjugaux et de leurs conséquences sur la famille* » en présence de Monsieur Jean-Luc Fournier.



Prochaines assemblées de la commission d'établissement

3 mars 2014. 19h30 cafétéria de CFR

8 mai 2014, séance publique à CFR

12 mai 2014, 19h30 cafétéria de CFR

Madame Duc Marwood clôt la séance à 21h05.

Prochaine assemblée prévue le : 3 mars 2014, 19h30, cafétéria d'Entre-Bois

SEPS/16.12.2013

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 19
fax 021 315 60 04
Christine.gonzalez@Lausanne
<http://www.Lausanne.ch>